

CAVEJ
LICENCE 3^{ème} année
EPREUVES DE DELESTAGE
FEVRIER 2012

Ce délestage concerne le semestre 5. L'étudiant qui se sent prêt peut présenter les matières de son choix ou ne se présenter qu'en mai/juin. Les notes obtenues seront celles de la session de juin.
(pas d'inscription particulière après du secrétariat si l'inscription pédagogique a été effectuée)

Les **EPREUVES ECRITES** ont lieu au **Centre René Cassin** - 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris
– Métro Gobelins – Autobus 91, 83 ou 21

Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre **une demi-heure avant** le début des épreuves pour émarginer.

Ils devront présenter leur carte d'étudiant présentant la photo. Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni lors de l'épreuve. Ils seront priés de laisser leur cartable/sac et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales. Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un 1/3 temps auxquels il est demandé de se faire connaître avant mi janvier au secrétariat.

RELATIONS INDIVIDUELLES de TRAVAIL (écrit d'1 heure)

LUNDI 13 FEVRIER – 17h30-18h30 – AMPHI 2 – aucun document autorisé

INTRODUCTION AU DROIT COMPARÉ (écrit d'1 heure)

VENDREDI 17 FEVRIER 19h15-20h15 – AMPHI 1 - aucun document autorisé

DROIT ADMINISTRATIF :

SAMEDI 18 FEVRIER – 9h30-12h30 – AMPHI 1 – aucun document autorisé

DROIT DES SOCIETES 1 :

SAMEDI 18 FEVRIER – 14h-17h – AMPHI 1 – codes non annotés autorisés

EPREUVES ORALES

Les matières **ANGLAIS, REGIME DE L'OBLIGATION et DROIT INTERNATIONAL PUBLIC** auront lieu entre le 13 et le 22 février.

Les dates définitives avec les jurys précis pourront être consultées sur ce site vers la mi-janvier.